



TOUT CE QUE VOUS VOULEZ SAVOIR SUR LE PONT PIERRE MARCHANT

1. Pourquoi le pont est-il fermé à la circulation automobile ?

Le pont est fermé à la circulation automobile depuis 2014 en raison de problèmes de stabilité.

2. Les piéton·ne·s et les cyclistes sont-ils toujours autorisé·e·s à emprunter le pont ?

Le pont a des problèmes de stabilité, mais il est encore assez solide pour les piéton·ne·s et les cyclistes. Selon les ingénieurs, les problèmes de stabilité pourraient toutefois s'aggraver avec le temps.

4. À quoi ressemblera le nouveau pont ?

Ce n'est pas encore clair. Tant qu'il n'y a pas de plans définitifs, aucun permis définitif ne peut être délivré. De plus, les discussions (politiques) sur l'avenir du pont battent toujours leur plein ; certain·e·s veulent un pont pour voitures, d'autres un pont pour vélos et piéton·ne·s avec un espace pour les réunions.

3. Y aura-t-il un nouveau pont ?

La Région, propriétaire du pont, envisage de construire un nouveau pont. Cependant, diverses procédures doivent d'abord être menées à bien, et elles n'ont pas encore été finalisées. Pour une explication des procédures, voir la question 8.

5. La commune d'Anderlecht a quand même décidé récemment qu'il y aurait un pont pour les voitures ?

Comme il s'agit d'un pont régional, la commune ne peut pas en décider elle-même. Cependant, il est vrai qu'une majorité au sein du Collège des bourgmestre et échevin·ne·s a pris position en faveur de la construction d'un pont pour voitures.

6. Quel type de pont la Région souhaite-t-elle ?

Le dernier mot n'a pas encore été dit à ce sujet. Depuis 2018, trois propositions ont déjà été déposées et à chaque étape du processus décisionnel on voit s'affronter les différentes visions. Même avec les plans les plus récents qui sont actuellement (mars 2024) soumis à une enquête publique, on sent immédiatement que les choses pourraient aller dans un sens ou dans l'autre. Le nouveau pont serait initialement conçu pour les cyclistes et les piétons. Mais la structure est conçue de telle manière qu'il restera possible à l'avenir - avec des mesures simples - d'autoriser à nouveau les voitures et même les camions.

7. Quel type de pont Surlepont veut-il ?

Surlepont critique le projet actuel. Cela fait bonne impression à l'écran : ce sera un pont cyclable et piétonnier avec beaucoup de verdure, de la place pour des bancs, etc. Tout à fait conforme aux idées que nous défendons depuis des années. Mais RIEN ne nous garantit que cela va continuer. C'est pourquoi nous continuons à œuvrer pour la préservation du pont Pierre Marchant comme lieu de rencontre et axe important de mobilité active. Précisément parce qu'il s'agit d'un lieu unique et calme à Anderlecht, d'un espace public de qualité dont les habitants des quartiers à forte densité de population ont tant besoin. Alors nous disons : construisez une passerelle ou laissez le pont tel qu'il est maintenant !



8. Quelle est la procédure ?

Ce genre de procédure est toujours très compliqué. Et il est difficile de prévoir ce qui pourrait se passer à l'avenir. Voici un bref résumé du chemin déjà parcouru :

Demande de permis pour la construction d'un nouveau pont :
une procédure en plusieurs étapes



9. Comment pouvez-vous aider Surlepont ?

Surlepont est un collectif de citoyen-ne-s composé de bénévoles. Nous essayons de communiquer de manière positive sur ce lieu de rencontre unique et de permettre au plus grand nombre d'en profiter, en collaborant avec d'autres organisations ou en organisant nous-mêmes des activités. Nous nous adressons également aux décideur-euse-s et aux politicien-ne-s. Tout cela demande beaucoup de temps et d'énergie. Si vous souhaitez nous donner un coup de main, envoyez un e-mail à info@surlepont.brussels.

Et si vous êtes également fan, parlez-en autour de vous afin que le soutien à la préservation de ce lieu unique grandisse chaque jour. Merci de votre soutien !